

DÉFIS

Si le bilan de l'action contre les mines est positif pour la première année d'existence de la Convention, nous devons tempérer notre satisfaction en admettant qu'il reste bien des problèmes à surmonter. Plus particulièrement, on signale que des mines sont posées en Angola et au Kosovo. Parmi le défis sur lesquels les donateurs devraient concentrer leur énergie au cours des 12 prochains mois, mentionnons qu'il faut accélérer l'arrivée des fonds sur le terrain. Les organismes d'exécution ne peuvent mettre en œuvre des programmes adéquats si leur financement est retardé par les formalités administratives des donateurs. La communauté internationale reconnaît de plus en plus que pour faire face à l'urgence humanitaire provoquée par les mines, nous devons fournir à nos partenaires de mise en œuvre, dans des délais raisonnables, des ressources suffisantes, de préférence en prenant des engagements de plusieurs années. Nous pouvons également améliorer la coordination entre les organismes d'exécution, les donateurs et les gouvernements. Il existe sans doute différents mécanismes de dialogue, mais il sera très difficile d'en faire bon usage. Enfin, la collecte de données statistiques pertinentes, notamment en ce qui concerne les victimes, reste un défi de taille pour toutes les parties engagées dans l'action contre les mines. Mieux nous comprendrons le problème, plus nous pourrons diriger les ressources vers les endroits où elles sont le plus nécessaires.

CONTRIBUTION DU CANADA À L'ACTION CONTRE LES MINES

L'annonce faite par le premier ministre, en décembre dernier, concernant la création d'un fonds de 100 millions de dollars pour appuyer la mise en œuvre de la Convention d'Ottawa est la toute dernière initiative de l'histoire de la participation du Canada à l'action contre les mines, qui comprend des opérations de paix et l'aide au développement.

Le Canada, par le biais de l'Agence canadienne de développement international, soutient le déminage depuis 1993, année où 2 millions de dollars ont été déboursés par l'intermédiaire d'organismes multilatéraux au profit de l'Afghanistan, de l'Angola, du Cambodge, du Laos et du Salvador. Des contributions de cette ampleur ont été faites tous les ans. En 1996, la plus importante contribution d'entre elles, soit 5,6 millions de dollars, a été versée; plus de 1 million de dollars de cette somme ont été consacrés à la Bosnie.

Le ministère de la Défense nationale a une tradition similaire d'action contre les mines. En 1989-1990, les Forces canadiennes ont offert une formation de sensibilisation au danger des mines à des réfugiés afghans et, en 1992, des ingénieurs ont désamorcé des engins non éclatés afin de créer une zone démilitarisée entre l'Iraq et le Koweït. Les Forces canadiennes ont participé au déminage au Rwanda en 1994, et elles ont fait un travail de sensibilisation au danger des mines auprès des soldats canadiens et des réfugiés dans le cadre de nombreuses opérations de paix, y compris en Croatie, en Bosnie et en Somalie. Les ingénieurs militaires canadiens ont également contribué à la mise en place de centres d'action contre les mines au Cambodge et en Bosnie. Cet engagement se poursuit aujourd'hui avec des contingents de sept conseillers techniques détachés auprès du